

## PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE

**École maternelle Jean Morel**

**Vesoul**

lundi 02 février 2026

| Nom Prénom             | Fonction                                          | Présent.e | Excusé.e |
|------------------------|---------------------------------------------------|-----------|----------|
| MAURER Isabelle        | IEN Vesoul 1, DSDEN de la Haute-Saône             |           | x        |
| OUDOT Thomas           | Adjoint au maire en charge des affaires scolaires | x         |          |
| SPIESER Nastassia      | Représentante des parents d'élèves                | x         |          |
| AOUASSAR Aline         | Représentante des parents d'élèves                |           | x        |
| EL MARBOUTE Wissam     | Représentante des parents d'élèves                | x         |          |
| SASSI Noémie           | Représentante des parents d'élèves                |           | x        |
| MION Michèle           | Représentante des parents d'élèves                | x         |          |
| LOBATO-GAVILAN Dolorès | Représentante des parents d'élèves                |           | x        |
| AISSAOUI Samira        | Représentante des parents d'élèves                |           | x        |
| DA CUNHA Virginie      | Enseignante                                       | x         |          |
| COLLIN Elodie          | Enseignante                                       | x         |          |
| OTHY Karine            | Enseignante                                       | x         |          |
| LORRAIN Thierry        | Enseignant                                        | x         |          |
| PIVON Corinne          | Enseignante                                       | x         |          |
| LAURENT Mathilde       | Enseignante                                       |           | x        |
| NICOT Sylvie           | Enseignante                                       |           | x        |
| HEMERAY Aline          | Enseignante                                       |           | x        |
| DORNIER David          | Enseignant                                        |           | x        |
| TRONCIN Marine         | Enseignante                                       | x         |          |
| TAVERDET Christelle    | Enseignante spécialisée RASED                     |           | x        |
| IVANCE-MARTIN Carole   | Directrice                                        | x         |          |

Le conseil d'école est réuni à l'école maternelle Jean Morel le lundi 02 février à 17h.

### Ordre du jour

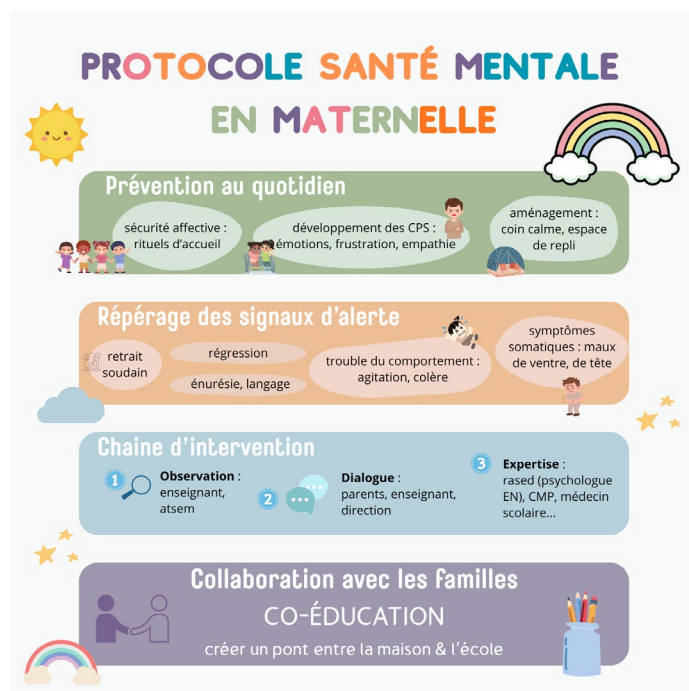
- 1- Présentation du protocole santé mentale
- 2- Bilan des actions pédagogiques menées ; présentation des actions envisagées
- 3- Effectifs actuels et prévisionnels à la rentrée 2026
- 4- Sécurité et travaux

La directrice remercie l'ensemble des membres du conseil d'école pour leur présence à la réunion.

## 1- Présentation du protocole santé mentale

Ce protocole vise à proposer un « parcours » facilitant le repérage et la prise en charge d'élèves en situation de souffrance psychique. Chaque membre de la communauté éducative joue un rôle clé pour repérer, alerter, évaluer et assurer le suivi selon son expertise.

Le résultat attendu est une meilleure connaissance des signes de souffrance par les adultes et les élèves, et une identification claire des interlocuteurs vers qui se tourner en cas de problème.



## 2- Bilan des actions pédagogiques menées et présentation des actions envisagées

La directrice présente les projets et actions pédagogiques.

### 2.1 Actions artistiques et culturelles

- **Les Incorruptibles**. Une fois par mois d'octobre 2025 à mars 2026, Mme Corinne Zouaoui (bibliothèque Le Liseron à Vesoul) vient à l'école raconter et lire des histoires de la sélection des Incorruptibles aux élèves de MS et GS.

Au printemps, à la bibliothèque Le Liseron, les élèves MS et GS participeront à un rallye lecture. Un vote sera organisé pour élire l'histoire préférée de la sélection. En complément de son caractère culturel, cette activité a pour objectif une sensibilisation à la citoyenneté : le vote comme le droit reconnu aux citoyens d'exprimer leur volonté, leur choix à l'occasion d'un scrutin.

- **Cinéma de Noël**. Le 08 décembre 2025, les élèves de TPS et PS se sont rendus en bus au Cinéma Majestic pour voir 4 courts métrages animés « La petite fanfare de Noël ».

Le tarif de 5 € par élève a été en partie pris en charge par la mairie de Vesoul (2 €), et par la coopérative OCCE (3 €). La directrice remercie la municipalité pour leur participation financière.

A partir de l'année 2026, la municipalité prendra en charge 50% du coût de la place de cinéma, soit 2,50 €.

- **Goûter-lecture.** Le 15 décembre 2025, les élèves de l'école ont eu le plaisir d'écouter le récit d'une histoire « Joyeux Noël Petite Taupe » mise en scène par Mme Catherine Pauthier, enseignante de l'école maternelle Jean Morel retraitée. L'équipe enseignante la remercie pour son action volontaire auprès des élèves. Elle remercie aussi les familles pour l'apport de gâteaux et boissons destinés aux goûters de Noël des enfants de l'école, la municipalité pour l'offre des cadeaux de Noël aux élèves.

- **Chants de Noël.** Le 12 décembre 2025, les élèves de CP de l'école élémentaire des Rêpes sont venus chanter à l'école avec les élèves de la maternelle dans le cadre de la liaison inter-écoles du réseau d'éducation prioritaire Jacques Brel.

- **Décoration du sapin participatif,** place du Commerce. Le 11 décembre 2025, les élèves de GS ont répondu à l'invitation du conseil citoyen des Rêpes-Montmarin et ont participé à la décoration du sapin avec des objets confectionnés en classe. Un goûter a été offert aux enfants.

A l'occasion des festivités de Noël, les élèves ont profité des talents de Mme Corinne Pivon qui leur a joué quelques airs de musique au saxophone.

- **Cinéma d'Asie.** Le 29 janvier 2026, les élèves de MS et GS sont allés à pied à l'Espace Villon pour visionner quatre courts métrages de L'arbre à contes. Le tarif de la projection de 3 € par élève a été supporté par la coopérative OCCE. Les thématiques de l'entraide, du respect de l'autre, de l'amour maternel et de la communication sont abordées.

- **Carnaval.** Carnaval est programmé le vendredi 27 février 2026. Les familles seront conviées à accompagner les enfants dans leur défilé et à confectionner des beignets ou autres pâtisseries. Si les conditions météorologiques empêchent les festivités, un report est envisagé le mardi 10 mars. Il peut être aussi annulé en extérieur.

- **Fête du court métrage.** Les élèves de MS et GS participeront à la fête du court métrage. Ils se rendront à pied à l'Atelier Canopé 70 le jeudi 26 mars matin, pour voir quelques films inscrits dans la thématique « Mon jardin merveilleux ». L'activité d'une durée de 26 minutes est gratuite.

- **Chants, sonorisation d'un album « Que fait la lune la nuit ? ».** Mme Véronique Bontemps de l'école de musique de Vesoul intervient auprès des élèves pour leur apprendre des chants. La restitution aux familles est organisée le vendredi 26 juin 2025 le matin à l'Espace Villon.

- L'école maternelle Jean Morel, repérée comme école « modélisante » par la DSDEN de la Haute-Saône a accueilli en classe pendant une semaine une enseignante exerçant en Pologne. Une occasion pour elle de découvrir le fonctionnement et les apprentissages menés à l'école maternelle française.

Une délégation suédoise est aussi venue visiter l'école avec la DASEN et l'IEN de la circonscription de Vesoul 1. Les 3 enseignantes ont elles aussi eu l'opportunité découvrir le savoir enseigner des maître et maitresses de l'école maternelle Jean Morel.

## 2.2 Actions sportives

- **Handball.** Un animateur du club de handball de Vesoul est intervenu auprès des élèves de GS pour une initiation à ce sport pendant 3 séances de 45 minutes en janvier 2026.

- **Rugby.** L'école s'est engagée dans un projet d'initiation au rugby. Les élèves des classes de GS, GS/MS et MS n'ont pas eu l'occasion d'en bénéficier en raison de l'absence de disponibilité de l'intervenant du club de rugby de Vesoul. L'initiation pourra peut-être être proposée aux élèves des classes de TPS, PS et PS/MS en juin 2026.

- **Aisance aquatique.**

Les élèves de MS participeront à un cycle d'aisance aquatique du 20 avril au 28 juin 2026 (10 séances par chacun des deux groupes d'élèves, les mardis de 09h30 à 10h15 et de 10h15 à 11h). La participation des élèves de GS à une session d'aisance aquatique « classe bleue » est prévue sur deux semaines en juin 2026, les matins, à la piscine des Canetons à Vesoul.

La ligue Bourgogne Franche-Comté de natation attribue une subvention à la mairie de Vesoul d'un montant de 590 euros. La subvention allouée participe aux frais de transports.

Pour les deux sessions d'aisance aquatique, des parents seront sollicités pour accompagner les élèves à la piscine. Ils devront rester dans les vestiaires.

**- Savoir rouler à vélo.**

L'école a effectué l'achat de 4 draisienne.

### **2.3 Actions « nature »**

**- Elevage de petites bêtes et jardinage.** Les projets continuent. La directrice demande à M. Oudot la dotation de sacs de terreau.

### **3- Effectifs actuels et prévisionnel à la rentrée 2025**

La directrice expose les effectifs en date du 02 février 2026 : 99 élèves, et informe d'une prévision des effectifs pour la rentrée 2026 : 95 élèves, dont 15 TPS, 27 PS, 22 MS, 32 GS (dont 4 élèves en situation de handicap). Elle fait part de la difficulté de les évaluer de manière précise. Des familles d'autres secteurs dont les aînés sont scolarisés dans le quartier des Rêpes ont pris renseignements pour une inscription à l'école maternelle Jean Morel.

Elle fait part d'une éventuelle fermeture de classe pour la rentrée 2026.

### **4- Sécurité ; entretien, travaux**

La directrice remercie la municipalité pour les quelques entretiens et réparations effectués : les structures dans la cour de l'école, les toilettes, le sol dans la classe des MS/GS du bâtiment A.

Elle informe que des personnes sont venues « observer » le fonctionnement des volets signalés défectueux et questionnent M. Oudot sur les suites pour leur réparation.

Mme Ivance-Martin rappelle la présence d'une brèche dans le mur de la salle de jeux attenante à la classe 2 du bâtiment B de l'école. Elle demande si le crépi de murs de l'école peut être rafraîchi.

La directrice demande à M. Oudot une dotation de bacs potagers, de pieds de tomates et autres (dont un cerisier).

Elle réitère un aménagement de l'espace vert de la cour pour une circulation aisée des élèves quand la terre est humide, trempée (avec des copeaux de bois par exemple), également la demande de l'allocation de coffres, d'armoires pour ranger les outils de jardinage et autres matériels de jeux d'eau à installer dans l'espace « jardin » de l'école, la fixation d'étagères dans l'algeco.

Mme Ivance-Martin demande de la réfection de la peinture de la classe 6 du bâtiment B, l'installation d'un éclairage au-dessus du bureau présent dans le fond du couloir du bâtiment A, de prises.

A 18h, la directrice conclut la séance en remerciant les membres du conseil d'école pour leur participation.

Fait à Vesoul, le lundi 02 février 2026

La directrice, présidente du conseil d'école  
Carole Ivance-Martin

La secrétaire de séance  
Marine Troncin